

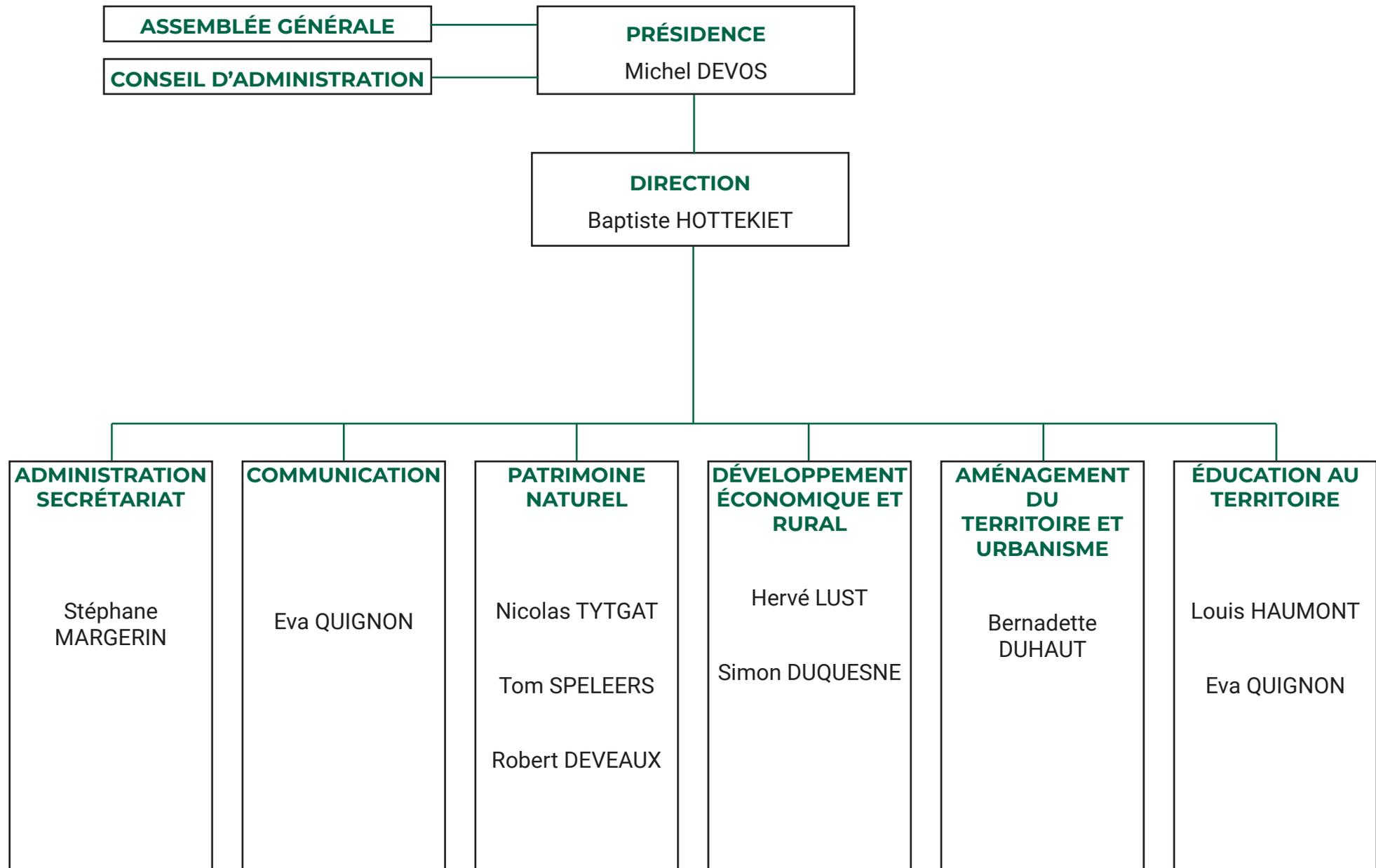
PLAN STRATÉGIQUE 2023

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES



Ici, l'innovation prend racine

ORGANIGRAMME



SOMMAIRE

INTRODUCTION - P. 5

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- 1.1 Les 7 grandes orientations du Parc naturel - p.7
- 1.2 Dynamique d'expérimentation et d'innovation - p.9
- 1.3 Principales collaborations - p.10

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- 2.1 Trame verte, tous concernés ! - p.11
- 2.2 Trame bleue, tous concernés ! - p.13
- 2.3 Focus sur nos sites naturels - p.15
- 2.4 Aidons nos espèces - p.16
- 2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée - p.18
- 2.6 La nature, un bien commun à découvrir - p.19

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3.1 La Charte Paysagère - p.20
- 3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux - p.21

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 Mon voisin l'agriculteur - p.22
- 4.2 Collinaria, la Biennale Gourmande - p.24
- 4.3 Produisons et consommons local - p.26
- 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes - p.28
- 4.5 Des sols et eaux protégés - p.30



SOMMAIRE

5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION - P.32

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION - p.33

7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel - p.34

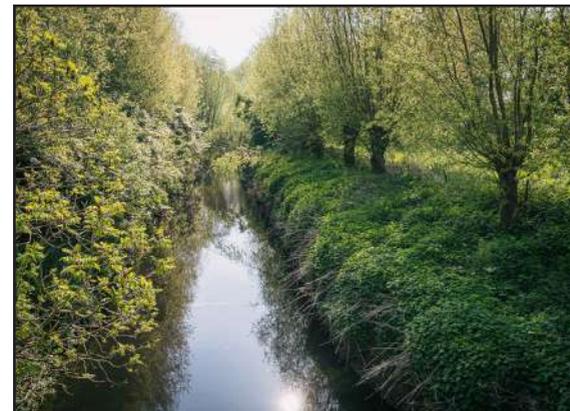
7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages - p.35

7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité - p.36

7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser - p.37

7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire - p.38

7.6 Développons des activités pendant les temps libres - p.40



INTRODUCTION

L'année 2023 sera une année charnière dans la vie du Parc naturel. En effet, dernière année de l'actuel Plan de Gestion, 2023 sera notamment consacrée à la rédaction du nouveau Plan de Gestion 2024 – 2033. Ce futur plus résilient de notre territoire, c'est avec vous, acteurs publics et privés, que nous allons le co-construire et cela au travers de diverses rencontres. Après la période Covid, et les temps de réflexion qu'elle a pu engendrer, il est temps de se projeter tous ensemble vers l'avenir du Pays des Collines.

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan Stratégique 2023 du Parc naturel du Pays des Collines, qui entame la 10^{ème} et dernière année du Plan de Gestion 2014 – 2023.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Parc naturel poursuivra son travail, avec ses partenaires, tant les défis à relever, dans ses domaines d'action, sont nombreux et diversifiés. En 2023, le travail mené depuis plusieurs années se poursuivra et de nouveaux projets ou actions seront mis en place par une équipe encore agrandie, compétente, motivée et qui a su mobiliser de nouveaux financements. En effet, l'équipe du Parc naturel a été particulièrement proactive en 2022 en matière de réponse à des appels à projets ou de dépôts de projets sans appels. Seul ou en consortium avec d'autres partenaires, le Parc naturel a su lever de nombreux financements complémentaires (au moins 855.000 € à ce stade) qui permettront d'atteindre encore mieux les objectifs que nous fixe la Wallonie, notre pouvoir de tutelle.

La communication réalisée au travers des projets visera notamment un renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Cela est nécessaire pour une appropriation, par les différents acteurs, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, le Parc naturel restera un acteur profondément engagé au service du développement durable du Pays des Collines, de la Wallonie picarde et, de manière plus large, de la Wallonie.

Dans le domaine de la PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Les projets de développement et de préservation des trames verte et bleue se poursuivront notamment avec l'aide du nouveau GT « Nature, Environnement, Biodiversité » créé en 2021. Les projets « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » et « Arbrenkit 3.0 » permettront véritablement de planter massivement en Wallonie picarde, tandis que l'action « Et si on change haie », propre au Pays des Collines, permettra d'arracher les haies non-indigènes et de les remplacer par des haies indigènes. Des actions sur les pollinisateurs seront menées tandis que les actions « Lérot », « Chouette Chevêche et Effraie », et « Hirondelles » se poursuivront. Le Parc naturel poursuivra l'introduction de dossiers « PwDR » afin de restaurer plusieurs sites naturels. Le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des communes dans leurs démarches de préservation de l'environnement. Enfin, le sentier « Eric le Pic » du projet Natur'Accessible sera promu en début de saison touristique.

En matière de PAYSAGE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaître, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Le bureau d'étude DR(EA)2M finalisera sa mission en collaboration avec le Parc naturel, Ideta et le Comité de pilotage. Le travail portera sur l'adoption du programme d'actions à dix ans et la mise en place du reste de la procédure (élaboration du Rapport des Incidences sur l'environnement, l'enquête publique et l'adoption définitive par le CA d'Ideta et le Gouvernement wallon). Enfin, le Parc naturel poursuivra ses remises d'avis sur les projets urbanistiques et les permis uniques.



INTRODUCTION

Concernant le DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel poursuivra ses actions en matière d'agriculture sociale, tandis que la 7ème édition de Collinaria, La Biennale Gourmande est prévue. Le développement de l'économie rurale se poursuivra au travers des marchés fermiers et du projet « Alim'Ath » mené par la Ville d'Ath, le Carah et le Parc naturel. Ce dernier continuera d'accompagner les agriculteurs engagés dans la démarche, notamment la coopérative Wapicowp, et promotionnera la plateforme de référencement des produits locaux CRAFT. Le 5ème Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère sera organisé. La pose de fascines anti-érosives et l'accompagnement des agriculteurs dans une meilleure gestion des sols et des eaux se poursuivront. Des démonstrations de tailles mécanisées des haies seront organisées tandis que les travaux du GT « Herbe et Autonomie fourragère » et le financement de cultures innovantes se poursuivront également. Trois projets sur la relocalisation de l'alimentation et un projet sur la taille mécanisée des haies agricoles ont été déposés en 2022 en consortium avec différents partenaires du Parc naturel. Espérons qu'ils soient acceptés !

Enfin, en matière d'ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Des formations, des conférences et autres ateliers seront organisés afin de sensibiliser les citoyens au patrimoine naturel, à la ruralité et à la préservation des paysages. Les outils pédagogiques serviront notamment dans ce contexte. En outre, le Parc naturel pourrait prendre part à divers événements locaux. La communication restera un élément fondamental, notamment au travers des nouveaux outils créés. Enfin, les activités pédagogiques se poursuivront et seront même amplifiées notamment au travers d'activités spécialement adaptées à des publics précarisés et/ou en déficit intellectuel et cela grâce au renforcement de l'équipe « Education ».

Enfin, je tiens à souligner les nombreux PARTENARIATS ET COLLABORATIONS nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'INNOVATION et d'EXPERIMENTATION. Je termine cette Introduction en remerciant tous nos partenaires : la Wallonie, les communes, la Province du Hainaut, Ideta et les associations pour leur soutien et leur collaboration qui permettent au Parc naturel d'assumer pleinement ses missions d'intérêt général. J'associe évidemment à mes remerciements toute l'équipe du Parc naturel, compétente, complémentaire et motivée à mettre en œuvre les objectifs fixés pour rencontrer au mieux vos attentes et les enjeux de notre territoire. Je vous souhaite une excellente lecture de ce Plan Stratégique 2023.

Michel DEVOS,
Président

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

• INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics ; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable et à la résilience de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un territoire où il fait bon vivre. Le Parc naturel restera un acteur territorial faisant preuve d'engagement et d'ouverture vers l'extérieur.

• POURSUIVRE UNE DÉMARCHÉ « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

• MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2023 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun. En 2023, les citoyens seront à nouveau inclus dans les projets du Parc naturel.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- **DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES**

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte identité singulière ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel poursuivra sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, les outils numériques et traditionnels sont essentiels. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en mettant en place des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux. La communication du Parc naturel professionnalisée en 2020 sera à nouveau un élément fondamental de la promotion des activités menées.

- **INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. En 2023, ce sont les thématiques « Patrimoine naturel », « Développement économique et Rural » et « Accueil, Education et Information du public » qui seront concernées.

- **RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE**

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment les projets inter-Parcs naturels mais aussi via le groupe de travail « Nature, Environnement, Biodiversité » et les relations internationales.

- **MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL**

L'équipe a été remodelée plusieurs fois en 2020, 2021 et 2022 afin de s'adapter à plusieurs paramètres internes et externes. L'objectif du Parc naturel est d'avoir une équipe soudée, diversifiée, compétente et stabilisée pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires et des enjeux du territoire. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail et de contribuer à l'ambition du Parc naturel de devenir un pôle de compétences dans ses domaines de travail.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

En 2023, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

• DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

En 2023, et dans la lignée de 2022, de nombreuses actions innovantes et expérimentales seront menées. Parmi les principales, on signalera l'action « Et si on change haie ? » qui consiste en l'arrachage de haies non indigènes et leur remplacement par des haies indigènes via le projet Arbrenkit 3.0. Fin 2022, un dossier a été déposé à la Région wallonne pour faire financer cette action. Le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » mené en consortium avec les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays étudiera des pistes de valorisation des résidus de tailles (BRF, bois-bûche, chimie verte) et le partenariat avec l'école de St-Luc initié en 2022 se poursuivra. La revalorisation de cet emblème paysager permettra de pérenniser sa présence, et donc de favoriser la biodiversité liée à cet arbre. Le Parc naturel poursuivra l'inclusion des citoyens aux inventaires participatifs notamment en partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Le Parc naturel jouera un rôle important dans le cadre de la restauration de sites naturels via l'activation du PwDR et cela pour au moins deux projets de restauration (pelouse sur sable, réserve naturelle des Bassins de Frasnes).

• DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Dans le domaine rural, il est essentiel de promouvoir l'innovation rurale et de tester et de mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances en milieu rural. La démarche globale de gestion durable du sol se poursuivra, notamment sur les fascines. Les agriculteurs continueront à recevoir de nombreux conseils personnalisés, tandis que le GT « Herbe et Autonomie Fourragère » poursuivra ses travaux notamment dans la perspective des changements climatiques et réfléchira à l'organisation d'un 5^{ème} Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère. Dans ce cadre, le Parc naturel continuera de financer la mise en place d'essais. D'autre part, en 2023, le Parc naturel poursuivra la mise en place de la thématique de l'agriculture sociale auprès des agriculteurs intéressés. La recherche sur la valorisation du broyat issu des tailles de saules têtards se poursuivra. Poursuivant dans l'innovation agricole, le Parc naturel du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut se sont associés au travers d'une réponse commune à l'appel à projets sur la taille mutualisée des haies en milieu agricole. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas si le projet a été accepté. Enfin, en matière de relocalisation de l'alimentation, le Parc naturel a répondu avec ses partenaires à trois appels à projets dont, à ce stade, nous ne savons pas s'ils ont été acceptés.

• DANS LE DOMAINE DE L'ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Fin 2022, le Parc naturel a répondu à un appel à projets du Fonds BNP Paribas (via la Fondation Roi Baudouin) au travers du dépôt du projet « Natur'agri pour tous » visant à mettre en place des activités pédagogiques pour des enfants précarisés. D'une durée de deux ans, ce projet permettra, au travers d'un engagement spécifique de personnel, d'élargir les publics bénéficiant des animations. Par ailleurs, initié en 2022, le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec le Courtil, centre d'accueil de jour pour jeunes adultes en difficulté. Par ailleurs, en 2023, un cycle de formation à la pratique de l'École du Dehors pour les élèves enseignant sera mis en place. Enfin, les ateliers sculptures avec l'école de St-Luc initiés en 2022 se poursuivront !

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local (voir les projets) et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels (voir les projets). En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficacité des projets menés. Evidemment, les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Les partenariats et collaborations apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires (liste non exhaustive) sont :

Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- 3 producteurs

Autres partenaires :

- Le Service Public de Wallonie (DGO3 et DGO4)
- De nombreuses structures provinciales
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et l'asbl Diversifruit
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines et Natagora : Plecotus – Aves - Raîne
- Les artisans, producteurs et écoles du Parc naturel
- Accueil Champêtre en Wallonie
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut
- La Ferme du Harby, Le Centre Protestant d'Amougies
- De nombreuses associations locales et les acteurs touristiques
- La Haute Ecole de Hainaut Condorcet, le Centre Éducatif Saint Pierre, ...
- Natagriwal, Protect'Eau, Fiwap
- Le Contrat Rivière Haine



2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB1) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE

2.1 Trame verte, tous concernés !

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, les friches et d'autres éléments assurent le transfert des gènes au sein d'un territoire. Le Parc naturel poursuivra ses actions de centralisation des données cartographiques qui permettent de prioriser les actions à réaliser en vue de reconnecter les éléments de la trame verte. Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les citoyens et les agriculteurs qui doivent être encouragés et accompagnés dans cette démarche. Plusieurs leviers d'actions seront mis en place à cette fin.



Le premier sera l'opération Arbrenkit 3.0 menée en consortium avec le Parc naturel du Pays des Collines (Chef de file), le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et l'asbl Wapi 2040. Entamée fin 2022, Arbrenkit 3.0 s'inscrit dans la suite des opérations éponymes 1.0 et 2.0. Soutenue par la Wallonie dans le cadre du programme Yes, we plant, cette opération consiste en un vaste projet de verdurisation de la Wallonie picarde. Différents kits de haie, ainsi que des arbres fruitiers haute-tige, des grands arbres et des petits fruits seront distribués gratuitement aux écoles, entreprises, particuliers, agriculteurs et communes. Un nouveau kit de haie, spécialement à destination des agriculteurs, a fait son apparition : le kit « haie fourragère » afin de permettre aux agriculteurs une production alimentaire supplémentaire aux fourrages. D'une durée de trois ans, les objectifs sont de planter 3700 arbres fruitiers, 90 km de haies et de petits fruits et 2250 grands arbres ! Arbrenkit 3.0 s'inscrit donc pleinement dans les objectifs que s'est fixée la Wallonie et la Wallonie picarde en matière de résilience, de climat et de biodiversité. Arbrenkit 3.0 vise aussi à encourager les Wallons picards à prendre part aux différentes actions menées en Wallonie dans le cadre de « Yes, we plant » comme la participation à la plateforme « coplantons » ou encore l'action « inventori'haie ». Le consortium joue donc le rôle de « conseil'haie » pour la Wallonie picarde. Les résultats seront également valorisés dans le cadre du projet plus global « Un Arbre pour la wapi » qui vise à planter 350.000 arbres entre 2015 et 2025.

Fin 2022, le Parc naturel a déposé auprès de la Région wallonne le projet « Et si on change'haie ? ». Action novatrice et démonstrative initiée en 2021 et menée en 2022, elle vise à financer l'arrachage des haies non indigènes, de minimum 10 mètres et leur remplacement par des haies mélangées indigènes. Si le financement spécifique pour cette action est octroyé, les travaux s'effectueront en priorité sur terrains publics et, s'il reste du financement, sur terrains privés moyennant un cofinancement privé de 15%. L'intervention du Parc naturel est conditionnée par la plantation, au même endroit, d'une haie composée d'essences indigènes par le bénéficiaire via le dispositif d'Arbrenkit 3.0.

Autre levier, le projet « Et nos (Hainaut) saules têtard ? », mené en partenariat par le Parc naturel du Pays des Collines (Chef de file), les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays et la Haute Ecole Provinciale de Condorcet entamé en 2021 se poursuivra. Financé par la Wallonie dans le cadre de la démarche « Yes, we plant », et d'une durée de trois ans, il vise à faire tailler 500 saules têtards, faire planter 5000 perches de saules têtards, étudier des pistes de valorisation des résidus de taille et, bien sûr, organiser de la sensibilisation autour de la thématique, notamment lors des week-ends de la Semaine de l'Arbre. Afin d'arriver à nos objectifs, les trois Parcs naturels utiliseront les connaissances territoriales de leurs partenaires et démontreront que le maintien des arbres têtards donne une plus-value économique et circulaire au résidu des produits de la taille. Ces plantations de perches se feront notamment suivant les enjeux paysagers identifiés dans la Charte Paysagère ainsi que suivant le développement du réseau « Chevêche », mené en partenariat avec l'Orée du Pays des Collines. Le fonds Google (50.000 €) obtenu en 2022 permettra de prolonger le projet.

De plus, afin de contribuer à la protection des pollinisateurs, le Parc naturel lancera une opération appelée « 1 habitant, 1 m2 de prés fleuris », afin que les citoyens puissent participer concrètement à leur niveau à la préservation des pollinisateurs. Cette opération comprendra bien sûr un volet sensibilisation qui est développé dans la partie Accueil, éducation et information du public. Le Parc naturel fournira pour l'occasion des sachets de graines en partenariat avec des fournisseurs reconnus (Jorion, Ecosem, ...).

Enfin, une action transversale aux projets « trame verte et trame bleue » sera la poursuite des réunions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » mis en place en 2021 qui vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées par le Parc naturel et les associations. Le Parc naturel valorisera et s'appuiera sur les expertises et les connaissances naturalistes présentes au Pays des Collines (Guides-Nature, Orée du Pays des Collines, Contrats Rivière, ...). En fonction des thématiques abordées, des « spécialistes » pourront amender les réflexions du groupe de travail grâce à une expertise extérieure. L'analyse des données reprises sur Observations.be permettra de cibler davantage les milieux et les espèces animales et végétales à sauvegarder. Les leviers pour la préservation d'espèces seront les gestions écologiques, la pose de nichoirs, les actions de sensibilisations, l'incitation à la mise en place de mesures agro-environnementales ciblées, la restauration du bocage et encore les inventaires continus. Enfin, selon ses disponibilités, le Parc naturel pourrait apporter un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales terrestres.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés !	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/démarches concernés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/démarches/perches distribuées
	Favoriser le développement des prés fleuris et synergies avec les apiculteurs	N. sachets distribués/synergies développées/N. actions de sensibilisation développées
	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites, démarches et synergies concernées

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

2.2 Trame bleue, tous concernés !

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Le Parc naturel poursuivra ses actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique (si présence d'un stagiaire pour travailler sur certaines espèces), à améliorer la qualité des eaux mais aussi à reconnecter cette trame bleue en partenariat avec les Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys. Pour cela, afin de contribuer au développement et à la restauration du réseau de mares, le Parc naturel continuera son action de creusement de nouvelles mares et de reprofilage de mares atterries. Concrètement, cela se fera, notamment, suite au plan d'action établi en lien avec les réflexions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » auquel les Contrats de Rivière participent. Cela permettra de valoriser leur travail et de renforcer la force d'impact. Les demandes spontanées des citoyens en la matière seront aussi traitées. En pratique, cela se concrétisera par la création et/ou le reprofilage d'un minimum de 5 mares et cela pour répondre en priorité aux besoins du Triton crêté, espèce Natura 2000, mais aussi de l'Alyte accoucheur. Le développement de mares forestières sera également une priorité, notamment dans le cadre du PWDR. Quant au développement et à la restauration de la qualité des cours d'eau, le Parc naturel souhaite établir un plan d'actions en concertation avec les Contrats Rivière. Un cours d'eau fera l'objet d'une restauration par diverses mesures notamment la plantation de plantes rivulaires (oxygénantes, fixatrices de berges...). Le projet de valorisation des sources sera remis sur le tapis en collaboration avec nos partenaires (cartographie, analyse préliminaire sur la qualité physico-chimique, test de potabilité en partenariat avec Hainaut Vigilance Sanitaire, laboratoire provincial, ...). Parallèlement, diverses informations seront récoltées afin de permettre une valorisation de certaines sources et ainsi, sensibiliser la population à ce sujet. Enfin, selon ses disponibilités, le Parc naturel pourrait apporter un soutien aux Contrats Rivière dans leur lutte contre les espèces invasives végétales aquatiques.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources, ...)	N. éléments et linéaires inventoriés
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites/démarches et synergies concernées

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - OS1 - AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES SITES NATURELS

2.3 Focus sur nos sites naturels

Au sein du territoire, on compte plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles, une agréée et l'autre domaniale. En 2021 et 2022, plusieurs projets ont été déposés dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural. Certains ont été réalisés en 2022 tandis que d'autres le seront en 2023 (Bassins de Frasnes, ...). Le Parc naturel continuera l'accompagnement à la mise en œuvre et étudiera les possibilités d'introduire de nouveaux projets dans ce cadre afin de restaurer certains habitats, notamment à Flobecq où un projet de réouverture du milieu forestier avec étrépage sera envisagé afin de restaurer une pelouse sur sable en zone Natura 2000. Outre le support administratif à l'introduction du dossier, le Parc naturel pourra, selon les montants, préfinancer les travaux.

Le Parc naturel poursuivra le fauchage de plusieurs mégaphorbiaies en fonction du plan de gestion établi. La gestion des sites naturels ainsi que le suivi floristique de la zone s'effectueront notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et d'autres acteurs du territoire. L'objectif est de mettre sur pied des chantiers collaboratifs et participatifs afin de faire participer et mettre en avant les acteurs du territoire.

Enfin, le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec le PCDN de Frasnes-Lez-Anvaing concernant la zone humide à Ellignies.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Inventaires des sites naturels (N2000, SGIB, ...)	N. sites inventoriés
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O03 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES PATRIMONIALES

2.4 Aidons nos espèces

La destruction de certains types d'habitats au cours de ses soixante dernières années a eu, de facto et outre la flore, une répercussion sur les espèces qui s'y développaient telles que les insectes, les batraciens mais également les mammifères. En 2023, le travail mené sur plusieurs espèces se poursuivra en collaboration avec les partenaires locaux et les citoyens.

En lien avec les données cartographiques existantes et les observations citoyennes, des nichoirs à hirondelles de fenêtre et rustiques seront placés. Toutes les données seront collectées et cartographiées afin d'alimenter la base de données d'Observations.be.

Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec l'Orée du Pays des Collines concernant l'important travail sur les chouettes chevêches. Grâce aux bénévoles, des points d'écoute (carrés de 4 km²) seront réalisés pour clôturer la couverture complète du territoire et ainsi avoir une cartographie à jour. A la suite des résultats récoltés, des actions de restauration de l'habitat typique de cette espèce seront menées telles que des plantations de saules têtards (lien avec le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? »), de vergers haute-tige (Arbrenkit 3.0), ainsi que la pose de nichoirs qui permet de compenser le manque d'arbres à cavités.

Au même titre que les chouettes chevêches, le travail déjà entamé concernant les lérots et les chouettes effraies se poursuivra avec la même approche ciblée.

Concernant le bruant jaune et le moineau friquet, et sur base des données cartographiques existantes, un travail ciblé sera mené dans ces zones avec la promotion de plantation de haies, l'incitation à la mise en place de mesure de type mb6 ou encore l'incitation à laisser des céréales sur pied bénéfiques à ces espèces. Cette action se mènera en collaboration avec les acteurs du monde agricole. Concernant les moineaux, un travail collaboratif pourra se mettre en place avec le récent GT Moineaux mis à place par des bénévoles à Ellezelles.

En ce qui concerne les batraciens, le Parc naturel poursuivra, avec les Contrats Rivière, son travail sur l'amélioration de leurs habitats, notamment par le creusement de mares (voir point précédent sur la trame bleue). Un travail ciblé sera mené concernant la recherche du Triton crêté. Le Parc naturel continuera d'être en contact avec les bénévoles qui s'occupent des ramassages lors des migrations.





Photo : H. Caryn

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Aidons nos espèces	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux, ...)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 - OS1 - AB1) : CONNAÎTRE LES SITES PUBLICS AMÉNAGEABLES AFIN DE CONTRIBUER À DÉVELOPPER UNE BIODIVERSITÉ PROCHE DU CITOYEN

2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie. Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec les communes et la Fondation Rurale de Wallonie concernant le dispositif « BiodiverCité » qui permet au travers d'une seule demande de rentrer plusieurs fiches pour un montant maximal de 12.000 € par an et par commune. Le Parc naturel est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement de ses communes au travers d'avis techniques. En 2023, la commune de Mont de l'Enclus sera accompagnée dans la création d'un arboretum.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECT OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

2.6 La nature, un bien commun à découvrir

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer. Ainsi, ce dernier pourrait accompagner ces acteurs dans le cadre d'une réhabilitation des anciens sentiers si, un telle demande devait apparaître en 2023 de leur part. Des aménagements seront certainement fait dans le parc communal de Russeignies et pour lequel le Parc naturel pourra apporter son expertise. Le sentier « Eric le Pic », inauguré fin 2022 (projet Natur'Accessible) sera promu en début de saison touristique. La promotion sera la plus large possible tout en étant particulièrement ciblée sur les centres d'accueil de personnes souffrants d'un handicap non moteur. Le sentier est prévu pour différents publics qui peuvent en profiter de manière autonome ou via un accompagnement obligatoire. Les personnes déficientes intellectuellement, sourdes et malentendantes peuvent s'y rendre de manière totalement autonome. Les personnes malvoyantes peuvent y avoir accès moyennant un accompagnement. Il n'est pas prévu pour les personnes à mobilité réduite et les personnes aveugles.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun à découvrir	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible, ...)	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2) : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION

3.1 La Charte Paysagère

Élément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projet. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. Ayant été construite, notamment, sur base d'un processus participatif mené avec les forces vives du territoire et les citoyens, elle s'adresse surtout aux décideurs publics et aux structures remettant des avis sur des projets pouvant impacter le paysage. Le Comité de Pilotage, mis en place en 2018, est l'organe qui suit l'élaboration, remet des avis et valide les différentes étapes de réalisation de la Charte Paysagère. Suite à la validation du programme d'actions, 2023 verra la poursuite de la dernière étape de la réalisation de la Charte : demande de détermination du contenu du RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales) au Gouvernement wallon et rédaction de ce RIE. Enfin, s'en suivra la réalisation de l'enquête publique et les consultations pour une adoption définitive par le Pouvoir Organisateur (Ideta) suivie d'une publication au Moniteur Belge. Enfin, les premières actions du programme d'action se mettront en route dans la foulée. IDETA apporte son appui technique, ainsi que les membres du COPIL. Par rapport aux intitulés des actions telles que reprises au Plan de Gestion 2014-2024, l'action « Finalisation du projet de Charte paysagère et rédaction du RIE » a été ajoutée. L'action « Réalisation du programme d'action » concerne autant la création du programme que sa mise en place.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La Charte Paysagère	Finalisation du projet de Charte paysagère et rédaction du RIE	Rédaction et réalisation du RIE
	Réalisation du programme d'action	Réalisation de l'action

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES

3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux

Maintenir l'âme identitaire du Pays des Collines tout en permettant une évolution du bâti dans le respect des nouvelles normes énergétiques et une bonne intégration dans le paysage, tel est le rôle tenu par la Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme du Parc naturel. La nécessité pour les communes de demander l'avis du Parc naturel existe pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère des bâtiments agricoles. D'autre part, en 2023, le Parc naturel poursuivra l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Afin d'informer les citoyens sur la possibilité qui leur est offerte de consulter le Parc naturel pour un avis préalable, une information sera faite en ce sens dans les différents bulletins communaux. Enfin, le Parc naturel participera aux séances de formations et d'informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant les outils réglementaires.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/réunions d'information
	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets	N. rencontres/réunions
	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation	N. réunions/synergies

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS1 – AB3) : FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL

4.1 Mon voisin, l'agriculteur

Le Parc naturel souhaite développer les relations entre les agriculteurs et la société au sens large. Son territoire est une région rurale qui suscite l'attrait des citoyens recherchant la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. Cependant, ces réalités rurale et agricole ne sont pas toujours connues ni comprises. Nous souhaitons les promouvoir afin de faciliter les relations entre les (nouveaux) habitants et le monde agricole pour encourager le dialogue entre les personnes. Nous souhaitons également développer le volet « social » de l'agriculture en favorisant les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé ou encore en encourageant le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hippothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière est un élément social essentiel de nos campagnes. Dans ce cadre, en 2023, le Parc naturel suscitera et favorisera les échanges et les rencontres entre les agriculteurs, les habitants et un public fragilisé. D'ailleurs, le Parc naturel contribuera au rôle social de l'agriculture au travers du projet « Natur'Agri pour tous ». Ce projet, d'une durée de deux ans, financé dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin (Fonds BNP), permettra notamment d'organiser des animations pour les enfants défavorisés dans différentes fermes du territoire. Ainsi, ce public fragilisé pourra bénéficier d'animations adaptées et gratuites, tout en étant au contact de la nature et du milieu agricole.

En 2023, le Parc naturel soutiendra les Journées Fermes Ouvertes et les portes ouvertes dans les fermes en les promotionnant et en y tenant un stand. Des capsules vidéos seront réalisées afin de faire découvrir l'activité des fermes et permettre une meilleure compréhension du métier. D'autres actions concrètes seront mises en place telles que des séances d'informations, des visites, des conférences, De manière plus globale, le Parc naturel continuera de participer aux différents groupes de travail « Agriculture » gérés par certaines communes (contribution aux publications d'articles sur « l'agriculture au fil des saisons », co-organisation de conférences, ...) ainsi qu'aux différents PCDR. Nous inciterons les communes à mettre davantage en avant l'agriculture sur leurs sites internet, bulletins communaux, ... Nous participerons également aux journées de visites et de formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL...). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement. En 2023, diverses animations auront lieu chez des agriculteurs afin de faire connaître leur travail auprès du grand public. Nous mettrons en contact les citoyens avec les agriculteurs



pratiquant une agriculture innovante et durable via la visite des parcelles concernées avec l’agriculteur afin que celui-ci puisse expliquer directement ces démarches aux citoyens intéressés. D’autres visites de terrains seront également organisées chez divers producteurs afin de faire découvrir les modes de productions de nos aliments et ainsi recréer du lien entre agriculteurs et citoyens. Dans ce cadre, nous pourrions, par exemple, organiser des ateliers pains dans des fermes céréalières de la région produisant de la farine.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l’agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/réunions/visites/synergies

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ET D'UNE VIE RURALE ANCRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.2 Collinaria, La Biennale Gourmande

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel du Pays des Collines souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, La Biennale Gourmande », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les hébergements, les artisans, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, La Biennale Gourmande.

La 7ème édition de Collinaria se tiendra le samedi 6 mai 2023. Pour cette année 2023, le festival se concentrera sur les fondamentaux de Collinaria, à savoir la promotion des producteurs et des produits locaux du Pays des Collines, ainsi que la mise en avant du savoir-faire culinaires des restaurateurs de la région. L'éducation fera également partie intégrante du festival. Dans ce cadre, un nouveau partenariat sera mis en place avec les sections liées aux métiers de bouche de l'IFAPME de Wallonie picarde. Différentes démonstrations « métiers » seront également proposées cette année le jour du festival. Tout au long de l'année, des visites seront également organisées avec les étudiants chez les producteurs participants à Collinaria. Plusieurs masterclass seront également organisées avec la section hôtellerie de l'IPES d'Ath et des chefs participants au festival. Comme pour les éditions précédentes, différents supports de communication (bâches, descriptifs sur le site internet, publications facebook...) seront réalisés pour promouvoir les restaurateurs et les producteurs participants au festival.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Collinaria, La Biennale Gourmande	Co-organiser Collinaria, la Biennale Gourmande	Réalisation de l'action/promotion
	Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels,...)	N. synergies/acteurs concernés
	Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS2 – AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

4.3 Produisons et consommons local

Dans un contexte de diminution du nombre d'agriculteurs, la préservation d'une alimentation de qualité passe par le soutien à la viabilité des exploitations agricoles, notamment à l'échelle locale. La diversification agricole est l'une des sources qui permet d'améliorer les revenus d'une ferme. Engagé dans cette démarche depuis plusieurs années, le Parc naturel continuera à encourager, développer et fédérer les initiatives en la matière. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promouvoir les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie Picarde, Wallonie, Interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural – Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines. En 2023, la participation du Parc naturel aux marchés fermiers évoluera vers une implication moindre. Le marché fermiers d'Ellezelles se tient désormais 4 fois par an. Nous continuerons cependant à soutenir l'ADL et la Maison du Pays de Collines, notamment au niveau de la communication et diffusion de l'information. En ce qui concerne le marché fermier d'Anvaing, celui-ci ne rencontre plus les objectifs en termes de nombre de producteurs et de citoyens participants. Nous allons discuter avec les différentes parties prenantes pour savoir si nous l'arrêtons purement et simplement ou s'il pourrait revêtir une forme d'autonomie plus adaptée aux attentes des consommateurs (take away, collect and go ?). En 2023, le Parc naturel continuera à fréquenter ou à organiser des événements (conférences, visites de terrain, ...) en lien direct avec les circuits-courts, l'économie circulaire et la durabilité dans nos modes de consommation, à soutenir le développement de La Chouette Laine, à s'intégrer aux groupes de travail régionaux, à éditer et diffuser des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales (Carnet des producteurs, Calendrier du Parc naturel...), à alimenter les réseaux sociaux et à relayer aux médias les informations liées aux thématiques évoquées ci-dessus. En 2023, nous continuerons, avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, à suivre le projet de salle de découpe partagée « Wapicowp » mis en place dans le cadre du projet Food'Wapi. Cet accompagnement



sera moins important que durant l'année 2021-2022 par manque de subsides, sauf si une autre source de financement est trouvée. Dans ce cadre, la coopérative Wapicowp a répondu à un appel à projets afin de pouvoir continuer à être accompagnée en 2023. Ils sont en attente d'une réponse à ce sujet.

En 2023, le Parc naturel continuera de promouvoir la plateforme de référencement en circuits-courts « CRAFT » développée en 2021 auprès des communes, afin que ces dernières s'approprient l'outil et puisse développer des cartes « filles » sur leur site internet communaux respectifs, si elles le souhaitent. Le Parc naturel continuera à suivre le projet « Alim'Ath » avec la ville d'Ath et le CARAH. Pour rappel ce projet de 3 ans a débuté en 2021 avec pour objectif le « Renforcement de la consommation de produits locaux, éthiques et durables sur le territoire du Pays Vert et du Pays des Collines sur base d'un diagnostic des flux agro-alimentaires » dans le cadre de l'appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ».

Le Parc naturel, avec différents partenaires, a également répondu à 3 appels à projets liés à la diversification agricole, à la relocalisation de l'alimentation et aux circuits-courts en 2022. En cas de réponse favorable à ces différents appels à projets, un temps de travail conséquent sera consacré au suivi de ces différents projets. Le Parc naturel, le CARAH et la ville d'Ath (via son ADL) ont introduit un projet intitulé « Epi c'est tout » visant à développer la filière des céréales alimentaires à l'échelle de la Wallonie picarde. D'une durée de 3 ans, ce projet permettrait l'engagement de 3 ETP, dont 1ETP au sein du Parc naturel. Le Parc naturel a également soutenu la commune d'Ellezelles et son ADL dans l'introduction de deux dossiers de demande de subsides : l'un pour la réhabilitation du moulin du Cat Sauvage en vue de redéployer une filière céréalière locale (en complément du projet « Epi c'est tout ») et l'autre pour la création d'une cuisine de collectivité avec un double objectif : réaliser des repas à base de produits locaux pour les collectivités ellezelloises et mettre à disposition les infrastructures et les équipements pour les producteurs souhaitant transformer leurs productions (ou surplus de production).

Le Parc naturel rencontrera les producteurs afin d'évaluer la pertinence des actions mises en place et de sonder les besoins en matière de diversification agricole pour établir de nouveaux projets dans la perspective du futur Plan de gestion 2024-2033. Enfin, différentes formations pour les producteurs seront organisées en fonction des besoins du terrain.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/promotion
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/fréquentation

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O02 – OS2 – AB3) : FAVORISER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR LE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION PLUS ÉCONOMES

4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes !

Produire de manière plus intégrée, économe et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines devrait davantage être recherchée. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir de façon positive sur l'environnement en s'affranchissant progressivement du système maïs-soja. Il apparaît, dès lors, indispensable pour nos exploitants de développer ce modèle d'autonomie fourragère local, résilient et rentable. En 2023, le GT Herbe et Autonomie Fourragère poursuivra ses travaux et activités afin d'accompagner les agriculteurs vers plus d'autonomie fourragère en cultivant un fourrage qui allie graminées et légumineuses (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, ...). L'année 2022 a été caractérisée par une sécheresse inoubliable pour les agriculteurs alors que l'année 2021 avait été particulièrement pluvieuse. C'est là que réside toute la difficulté du métier d'agriculteur. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas... Depuis 3 ans, les travaux et les conférences organisés par le GT Herbe et Autonomie Fourragère prennent en compte les changements climatiques et leurs effets sur la croissance des fourrages. Certains agriculteurs n'hésitent pas à essayer de nouvelles cultures innovantes (Méteils, Sorgho, Moha, ...) et cela dans le but de sécuriser leur stock fourrager pour l'hiver. En 2023, le GT Herbe et Autonomie Fourragère continuera de vulgariser l'une ou l'autre culture se comportant mieux que d'autres face à ce changement climatique. Les activités du GT permettent de promouvoir des systèmes alternatifs de production, de raisonner les apports de fertilisants, d'organiser des visites techniques, de faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs, de redonner une valeur économique à l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux) et de favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs. Les résultats des travaux du GT font l'objet de résumés techniques. Lancé à petite échelle en 2021, parallèlement et en lien avec les actions du GT Herbe et Autonomie Fourragère, le Parc naturel du Pays des Collines développe et cofinance la mise en place de tests (culture innovante, ...) chez des agriculteurs membres du GT Herbe et Autonomie Fourragère. Le cofinancement concerne l'achat de semences et le financement d'analyses des fourrages. Cela permet d'obtenir des données (comportement de la culture, valeurs alimentaires, ...) de certaines cultures testées dans des conditions réelles (climat, sol, ...). Cette action se poursuivra en 2023. Enfin, les partenaires des précédentes éditions du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère réfléchiront ensemble à l'organisation d'événements autour de l'Autonomie Fourragères (visites, conférences, ...). Le SPAF 2023 aura lieu quant à lui aux Fermes universitaires de Louvain à Corroy-le-Grand.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes !	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/fréquentation
	Participer à des évènements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère, ...)	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS

4.5 Des sols et des eaux protégés

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Dans ce contexte, l'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu agricole mais également de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrais verts, compostage, ...). En lien avec un des objectifs de la Déclaration de Politique Régionale (plantation de 4000 km de haies et/ou un million d'arbres), le Parc naturel poursuivra ses recherches au développement de l'usage du BRF et cela tant sous l'angle pratique, économique, agronomique et environnemental. En 2023, le Parc naturel organisera une démonstration de taille mécanisée des haies auprès des agriculteurs. Cette action s'inscrira dans le projet déposé en 2022 par le PNPE en consortium avec le PNPC concernant l'entretien mutualisé des haies et les pistes de valorisation des rémanents de taille (BRF, ...). A ce stade, nous ne savons pas si le projet a été accepté par l'administration wallonne. Le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de conférences à thème (conférences en salle durant le 1er trimestre), visites d'exploitations, conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, démonstration de matériel, réalisations d'analyses de sols, réalisations de plans de fertilisation VALOR, propositions de moyens efficaces de lutte contre l'érosion, ... En 2023, suite aux succès rencontrés lors des séances 2022, le Parc naturel poursuivra la mise en avant de méthodes simples afin de permettre aux agriculteurs de savoir diagnostiquer eux-mêmes l'état structural de leurs sols (conférence en salle, séances pratiques au champ, ...). Le Parc naturel mettra, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, les Contrats Rivières, FIWAP, ...) afin de résoudre de manière proactive des problèmes d'érosion grâce à la mise en place d'aménagements concrets (fascines, interbuttes, ...).



Une attention sera également accordée à la protection des eaux via le placement de pompes à museau et la sensibilisation des agriculteurs.

Début octobre 2022, le Ministre wallon de l'Agriculture Mr Borsus a lancé la communication sur la réforme de la PAC. Suite à cela, en 2023, le Parc naturel avec d'autres partenaires (SPW Ath) accordera une grande importance à la communication et à la mise en place de cette nouvelle réforme de la PAC (conférences, mise en contact des agriculteurs avec le SPW, ...).

En 2023, le Parc naturel avec d'autres partenaires accordera à nouveau une attention particulière aux changements climatiques et à ses répercussions sur l'agriculture en général (production des cultures et des animaux, problématique de la ressource en eau, ...).

Courant 2021, des contacts ont été pris avec Natagriwal afin de développer des synergies « win-win ». Le but est d'avoir plus d'impacts dans le chef des deux structures en termes d'actions concrètes chez les agriculteurs en couplant les leviers d'actions de Natagriwal (plan d'actions) et du Parc naturel (creusement de mares, rédaction de dossiers de demande de prime à la plantation, analyses de sols, lutte contre l'érosion, installation d'aménagements antiérosifs, pose de nichoirs, ...). Au travers de visites communes, chaque structure aura davantage de contacts auprès des agriculteurs afin de proposer des actions communes et complémentaires allant toutes dans le sens du maintien et du développement de la biodiversité. Des visites en fermes avec Natagriwal ont déjà été organisées en 2022 et cela se poursuivra bien évidemment en 2023. En outre, afin de monitorer son travail, le Parc naturel s'est doté d'un outil de recensement et de planification d'actions mises en place ou à mettre en place sur base volontaire afin de développer le volet environnemental au sein des exploitations agricoles. L'idée est d'y aborder toutes les actions ayant un lien agriculture-environnement et de les planifier. Ce document nous permettra d'avoir pour chaque exploitation ayant fait appel aux services du Parc naturel, une vue globale des actions déjà réalisées par l'agriculteur lui-même, des actions réalisées avec le Parc naturel, des actions en cours et des actions à venir.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. visites/formations/conférences et fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Cette partie est développée en p.9

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AT2) : METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION

7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2023, le Parc naturel proposera différentes séances de formations et d'information, comme par exemple, les ateliers de fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques ainsi que des démonstrations de taille d'arbres fruitiers, en collaboration avec Diversifruit ou encore l'organisation de conférences sur les pollinisateurs. Le Parc naturel organisera également la Nuit des Chauves-souris. D'autre part, le Parc naturel prendra part à des manifestations (Fête du Tardin, Nuit de l'Obscurité, Week-end de l'Arbre, ...), activités, et autres festivités en fonction des demandes et des disponibilités. Enfin, le Parc naturel pourra participer au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement liés aux thématiques développées, par exemple par la création de brochures.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	N. outils (co)développés/diffusés

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O02 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES PAR LA SENSIBILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR L'INFORMATION

7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. 2023 verra l'aboutissement de la réalisation de la Charte paysagère avec la mise en place des premières actions du programme d'actions. A ce titre, il est important que les acteurs du territoire puissent s'approprier ce programme d'action et devenir des acteurs de la préservation des paysages. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation de ces moments citoyens (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...). Enfin, le Parc naturel pourrait développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	N. outils (co)développés/diffusés

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O03 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA RURALITÉ PAR LA SENSIBILISATION

7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité

Informé et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ». Concrètement, le Parc naturel réalisera l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, d'une pièce de théâtre en lien avec l'agriculture ou toute autre activité de ce type. La sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation et agriculture pourront, par exemple, être mis en avant au travers d'animations lors des marchés fermiers, drive ou autres événements en lien avec l'agriculture et l'alimentation. Le Parc naturel prendra également part, dans la mesure du possible et selon les enjeux, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité, comme par exemple le Forum des Simplicités, la Foire Paysanne, la Foire Agricole de Frasnes-lez-Anvaing, ou la Foire Villageoise. Nous continuerons également à mettre à disposition des citoyens et associations partenaires la Recymobile, afin de promouvoir les producteurs locaux, l'alimentation saine et la ruralité. Il est également prévu de développer ou de participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité (outil pédagogique...). Le jeu éducatif créé en 2021 autour de la ruralité et de l'agriculture sera proposé sur le stand du Parc naturel lors des événements et manifestations en lien avec l'agriculture. Ce jeu pourra également être utilisé lors d'animations dans les écoles. En 2023, un nouvel outil d'animation et de sensibilisation verra le jour. Il s'agit d'un four à pain mobile. Ce four, installé dans une remorque permettra d'une part de sensibiliser les citoyens à l'agriculture, au développement des filières et à l'alimentation saine et durable, au travers de l'organisation d'ateliers (adultes, enfants, intergénérationnels...) pour apprendre à faire son pain avec de la farine locale. Ces ateliers pourront, par exemple, être réalisés en ferme (lors de portes ouvertes, Journées Fermes Ouvertes, ...) afin de favoriser le contact entre agriculteurs et citoyens. Outre le développement d'outils, le Parc naturel continuera la diffusion des outils pédagogiques « Prosensols » : dossiers pédagogiques « érosion », « matière organique » et « sol », les valisettes d'expériences sur le sol, et l'exposition « A la découverte du Sol ». A ce titre, toutes les écoles secondaires du Hainaut seront contactées afin de leur proposer gratuitement les dossiers pédagogiques.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés

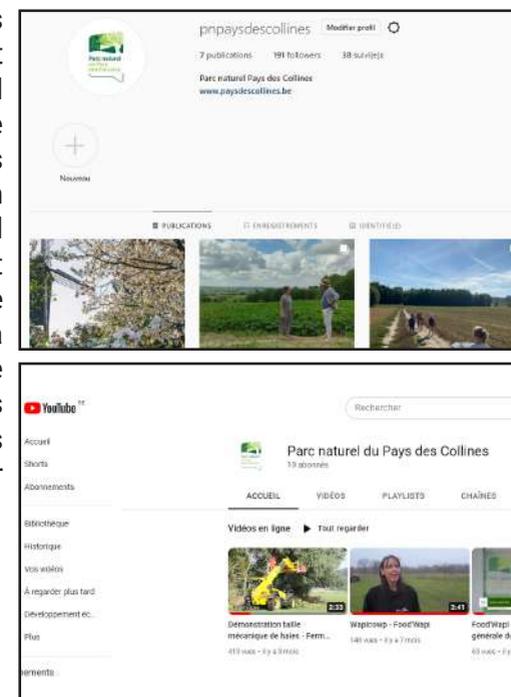
7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics, des associations et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des habitants à leur territoire ; le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et vécue dans son folklore. En 2022, les outils de communication mis en place l'année précédente ont pu être utilisés plus régulièrement, afin de faire rayonner les actions du Parc naturel sur son territoire et au-delà. Ce sera de nouveau le cas en 2023, avec le développement d'outils traditionnels et numériques. On citera notamment la parution de deux numéros du Journal du Parc naturel, la gestion du site web afin d'y délivrer des informations régulières et actualisées, la participation à de nombreux événements de la région avec notamment le stand événementiel, la distribution du pack citoyen contenant notamment la brochure du Parc naturel, la création de spots vidéos notamment pour présenter le Parc naturel, la tenue de différentes expositions en lien avec les missions du Parc naturel, les partenariats avec les médias locaux et les communes du territoire et le développement des réseaux sociaux Facebook et Instagram. La création de capsules vidéos sur le Parc naturel, ses projets et ses acteurs sera une action particulièrement développée en 2023.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AT3) : FORMER ET ÉDUCER LES CITOYENS D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN AU RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS3 – AT3) : DÉVELOPPER L’ÉCO-CITOYENNETÉ À L’ÉCOLE ET PENDANT LES TEMPS LIBRES

7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire

Actif dans le domaine de l’Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l’objectif est la sensibilisation des enfants par l’émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l’envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l’épanouissement de l’enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l’objectif est d’utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d’enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel. En 2023, le Parc naturel proposera toujours des animations ponctuelles aux écoles (appelées auparavant les « Chouettes animations ») et poursuivra son travail d’accompagnement des écoles dans le développement et le suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. Il est notamment important de mentionner les partenariats avec l’Institut Saint Luc pour d’une part un projet de plantation de perches de saules en lien avec le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » et d’autre part un projet de sculpture sur saules. Ces sculptures seront exposées lors du festival Collinaria. Comme en 2022, cette année sera l’occasion de renforcer la formation des enseignants, avec notamment la mise en place d’une courte formation Ecole du Dehors au début de l’année scolaire pour les enseignant.e.s le souhaitant. Cela permet notamment de commencer l’année scolaire du bon pied avec les enseignant.e.s accompagné.e.s toute l’année en Ecole du Dehors, avec des bases communes. Une toute nouvelle formation voit également le jour en 2023 : celle des étudiants-enseignants. En effet, le Parc naturel a pris conscience du besoin de formation en Ecole du Dehors des futurs enseignants. Nous proposons donc aux Hautes Ecoles un cycle de formation visant la mise en pratique et en situation sur le terrain par et avec les étudiants, en exploitant le programme scolaire. De cette manière, ils pourront déjà bénéficier des avantages de la pédagogie de l’Ecole du Dehors lors de leurs stages. Ils deviennent alors acteurs et non spectateurs des différentes animations. Cela leur permet aussi de diffuser ces méthodes pédagogiques auprès d’un public d’enseignants déjà en poste, ce qui fait émerger les idées. Une fois eux-mêmes en poste, ils seront déjà à même de transmettre ces valeurs à leur classe. Un public encore plus large d’enfants sera donc touché par l’éducation à l’environnement. Le projet Ecole du Dehors prenant de plus en plus d’ampleur, nous chercherons à accompagner un maximum d’écoles pour sa mise en place, en pérennisant au maximum les sorties. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments



dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d'autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématiques, français, lecture de paysage et orientation, ...). En fonction de ses possibilités, le Parc naturel répondra également aux éventuelles demandes de structures partenaires : Centre Protestant d'Amougies, Ferme du Harby, ADEPS et, plus récemment, Article 27 (public précarisé et déficient intellectuellement). Enfin, une collaboration a également été initiée avec le Courtil, centre d'accueil de jour pour jeune adulte en difficulté. Le développement de jeux éducatifs se traduit par la création des animations pour toutes les actions citées ci-dessus. Les visites d'exposition ne sont quant à elles pas une priorité – elles seront d'autant plus difficiles à réaliser en 2023 avec les travaux prévus à la Maison du Pays des Collines



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Réaliser les « Chouettes animations »	N. animations et fréquentation
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
	Contribuer à la formation des enseignants	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation

7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

7.6 Développons des activités pendant les temps libres

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire, le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile. En 2023, les stages nature seront organisés toute l'année pendant les vacances scolaires, afin de s'adapter aux nouveaux rythmes. Ils seront donc proposés aux vacances de Carnaval, de printemps, d'été et de Toussaint, afin de toucher un public plus large tout en répondant au besoin des parents. Les thématiques chercheront à se renouveler, tout en gardant les formules qui fonctionnent auprès du public-cible. Les classes d'âge couvertes seront les 4-6 ans (maternelle) et les 6-12 ans (primaire) avec des tarifs abordables pour la plupart des budgets familiaux. Un partenariat avec les CPAS des communes permet aussi aux familles avec des budgets plus serrés de demander une participation au coût des stages, afin d'offrir l'accès à un plus grand nombre d'enfants. Ces stages auront lieu dans l'environnement proches des locaux du Parc naturel, mais aussi pour certains dans d'autres lieux (Bassins de Frasnes, chez certains producteurs, etc.). Le Parc naturel intervient également, en fonction de ses disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures. Enfin, un nouveau projet verra le jour en 2023 : « Natur'agri pour tous ». Celui-ci vise à proposer aux enfants et jeunes en situation précaire des moments de découverte de la nature et des métiers de producteurs locaux. Plusieurs mercredis après-midis par mois, nous nous rendrons à l'extérieur pour en apprendre plus sur la nature et découvrir des métiers agricoles. Cela permet aux enfants d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances et apprentissages d'une façon différente, de favoriser leur développement personnel et leur épanouissement. Ce nouveau projet implique la création d'une nouvelle action nommée « Organiser des activités les mercredis après-midi ».



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation
	Organiser des activités les mercredis après-midis	N. interventions et fréquentation



PLAN STRATÉGIQUE 2023

PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

ATH - ELLEZELLES - FLOBECQ -
FRASNES-LEZ-ANVAING - MONT DE L'ENCLUS

